

BILAN d'ACTIVITE 2019

1 / La danse

A - Formation initiale

Effectifs 2019-2020

Promo 20 (2^{ème} année) :

En danse contemporaine : 8 étudiants, étudiantes et stagiaires en danse contemporaine

En danse jazz : 16 étudiants, étudiantes et stagiaires en danse jazz

Effectif global : 24

Promo 21 (1^{ère} année) :

En danse contemporaine : 11 étudiants, étudiantes et stagiaires

En danse jazz : 13 étudiants, étudiantes et stagiaires

Effectif global : 24

Préparation à l'EAT :

En danse contemporaine : 13 stagiaires

En danse jazz : 14

stagiaires Effectif

global : 27

Résultats aux épreuves 2019

Épreuves de pédagogie (2^{ème} année)

En danse contemporaine : 14 étudiants, étudiantes et stagiaires (dont 2 candidates libres)

En danse jazz : 19 étudiants, étudiantes et stagiaires (dont 4 candidats libres)

Effectif global : 33 étudiants, étudiantes et stagiaires (dont 6 candidats libres)

Taux de réussite moyen : 64% tous candidats confondus, et 78% si uniquement candidat ayant suivis la formation en 2018-2020. Les candidats libres ayant tous échoués aux épreuves de pédagogie.

Option danse jazz : 19 candidats et candidates dont 4 candidats libres, 11 obtentions soit 58 %. Si on retire les candidat-e-s libres qui ont tous-toutes échoué-e-s, 74% de réussite pour les candidat-e-s ayant suivis la formation du Pont Supérieur en 2018-2019

Option danse contemporaine : 14 candidats et candidates dont 2 candidat-e-s libres, 10 obtentions soit 72%. Si on retire les candidat-e-s libres qui ont tous-toutes échoué-e-s, 84% de réussite pour les candidat-e-s ayant suivis la formation du Pont Supérieur en 2018-2019

Épreuves théoriques (1^{ère} année)

En danse contemporaine : 4 étudiants, étudiantes et stagiaires

En danse jazz : 13 étudiants, étudiantes et stagiaires

Effectif global : 17 étudiants, étudiantes et stagiaires

Taux de réussite moyen : 96,67%

Option danse jazz : 13 candidats et candidates, 12 obtentions soit 93%

Option danse contemporaine : 4 candidats et candidates, 4 obtentions soit 100%

Taux de réussite moyen : 96,67%

*UV histoire de la danse : 19 candidats et candidates, dont 2 candidat-e-s libres, 17 obtentions soit 90%

*UV anatomie et physiologie : 16 candidats et candidates, 16 obtentions soit 100%, une étudiante ayant déjà suivi UV d'anatomie-physiologie

*UV formation musicale : 20 candidats et candidates, dont 3 candidat-e-s libres, 20 obtentions soit 100%

Préparation à l'EAT – (Présentation à la session de l'examen printemps 2019)

En danse contemporaine : 18 étudiants, étudiantes et stagiaires

En danse jazz : 14 étudiants, étudiantes et stagiaires

Effectif global : 32 étudiants, étudiantes et stagiaires

Taux de réussite moyen : 71% (84% en danse Contemporaine et 58% en danse Jazz)

B - Formation continue

- 122 stagiaires ont participé aux différents modules ouverts dans le cadre : des formations initiales du Diplôme d'État de professeur de danse (DE), de la prépa danse-EAT, des ERD (Entraînements Réguliers du Danseur), des modules thématiques. Les stagiaires sont ventilés comme suit :

55 stagiaires ont suivi les cours ouverts de l'entraînement régulier du danseur (ERD – 25 en option danse Classique, 25 en option danse Contemporaine, 5 en double options)

27 stagiaires en parcours de préparation à l'EAT (13 en danse Contemporaine et 14 en danse Jazz)

31 stagiaires ont participé au stage d'apprentissage des variations imposées à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) 2020 (13 en Jazz, 13 en Contemporain, 5 en Classique)

4 stagiaires ont participé au stage intensif de préparation à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT)

9 stagiaires de la formation professionnelle étaient inscrits dans les formations initiales préparant au DE Danse.

1 stagiaire a suivi les modules ouverts sur la formation initiale au DE

50 stagiaires ont participé aux modules suivants :

- L'enfant, la musique et la danse. Pédagogie transversale à la musique et à la danse pour l'éveil et l'initiation (17 stagiaires)
- Promouvoir ses projets artistiques, pédagogiques (16 stagiaires)
- De la littérature à la composition chorégraphique. Un voyage dans les formes littéraires (17 stagiaires)

C – Rencontres artistiques, création, diffusion

Prépas Danse – Créations, diffusions :

Adrien OUKI Derrière nos masques

Roberta FONTANA La porte

DE1 - Rencontres artistiques et Liens Création-Transmission :

Travaux avec l'École de Danse de Québec – EDQ - (atelier de créations et ateliers pédagogiques), deux semaines aux côtés du chorégraphe Yvann Alexandre, et travaux avec le département danse de l'université Concordia à Montréal, deux semaines d'immersion et de création partagée entre étudiant-e-s

DE2 – Liens création – transmission avec Florence Casanave à partir de l'univers de Trisha Brown, liens entre les répertoires chorégraphiques et la pédagogie de la danse.

Rencontre artistique avec Ambra Senatore (Directrice du CCN de Nantes) autour de son œuvre « Passo », et déclinaisons en atelier dans le cadre de l'EAC (Éducation Artistique et Culturelle) avec 3 groupes scolaires de l'agglomération nantaise.

D - Partenariat Éducation Nationale et Éducation Artistique et Culturelle

Partenariat avec 3 groupes scolaires de l'agglomération nantaise et labellisé par convention avec l'inspection académique. Ce partenariat permet de sensibiliser à la danse, en présence d'un musicien accompagnateur titulaire du DUMI, environ 300 enfants de la moyenne section au CE1. La réalité de ce travail s'élabore dans une dynamique d'échange et de complémentarité avec les équipes d'enseignants et en lien avec leurs programmes. Ce travail, qui est nécessaire dans le cadre de la préparation au diplôme d'état de professeur de danse, vient apporter aux enfants les outils de la découverte de soi, de la relation à autrui, à l'espace et à la musique dans une dynamique de sensibilisation artistique et d'imaginaire créateur en lien avec des œuvres emblématiques des répertoires chorégraphiques.

L'ensemble de ces travaux s'inscrivent résolument dans la démarche qui anime le projet du Pont Supérieur, à la croisée de l'élan artistique, de la maîtrise technique, du développement personnel, des questionnements pédagogiques, de la rencontre avec les publics et du rayonnement territorial, national et international.

Remarque :

Le présent rapport d'activités 2019 est rédigé dans un contexte mouvant de direction du département musique.

Après plusieurs mois d'absence pour raisons de santé du directeur Benoit Baumgartner (mars à juin 2019), puis son départ en disponibilité en décembre 2019, le nouveau directeur Ludovic Potié a pris ses fonctions au printemps 2020, en pleine période de confinement#1 strict, sans qu'il y ait pu y avoir de passation de dossiers et transfert de connaissances sur les formations musique. La mise à jour d'informations concernant l'activité du département musique en 2019 s'est révélée compliquée et sur la base d'éléments factuels à minima.

A - Formation initiale

L'année 2019 aura marqué la rentrée de la 9^{ème} promotion de formation initiale au DNSPM/DE.

75 étudiants et étudiantes suivent la formation initiale au DNSPM/DE dont :

- 14 en musiques traditionnelles
- 11 en musiques actuelles amplifiées
- 1 en direction de chœur
- 40 instrumentistes des répertoires classique à contemporain
- 10 chanteurs et chanteuses des répertoires classique à contemporain

De nombreux artistes de renom sont intervenus en master-classes ou comme professeurs associés :

- Le Quatuor Debussy
- Le chanteur traditionnel Erik MARCHAND, le joueur de flûte indienne Henri TOURNIER
- Les chanteurs.ses lyriques Stéphane DEGOUT et Julie PASTUREAU
- Les chefs de chœur Valérie FAYET, Nicole CORTI et Michel LAPLENIE
- Le chef d'orchestre Laurent WAGNER
- Les pianistes François DUMONT, Wolfgang MASTNAK et Dana CIOCARLIE
- Les guitaristes Pablo MARQUEZ, Guilhem PEREZ et Olivier PELMOINE,
- Les violonistes Ji Yon PARK et Jean ESTOURNET
- La violoncelliste Roland PIDOUX
- Le saxophoniste Sylvain MALEZIEUX et Christophe BOIS
- Les clarinettes Pierre GENISSON et Kari KRIIKU
- Le tubiste Anthony CAILLET
- Les flûtistes Stéphane RETY, Jocelyn AUBRUN et Federica LOTTI
- Les metteurs en scène Alain GARICHOT, Léna PAUGAM, Laura WERCKMAN, Jean-Michel FOURNEREAU et Thierry PILLON

Plusieurs personnalités universitaires ont également participé à la formation au DE :

Les docteurs Marc CLERIVET (ethnomusicologie), Nicolas GOASDOUE (anthropologie), Tristan IKOR (sémiologie), Jean-Luc TAMBY (musicologie), Anne DIZERBO (sciences de l'éducation), Pascale BATELLIER (sciences de l'éducation) et Stanislas JANIN, doctorants en sciences de l'éducation.

B - Formation continue

Analyse de situations didactiques

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Prochaine ouverture de recevabilité pour la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) à l'automne 2020

- Pour le livret 1 : 91 candidatures ont été reçues, dont :
 - 26 (28.57 %) de Bretagne/Pays de la Loire ;
 - 65 (71.43 %) d'autres départements.
- Pour le livret 2 : 48 dossiers ont été déposés, dont ;
 - 12 de Bretagne/Pays de la Loire (25 %),
 - 36 (75%) d'autres départements.

FCDE

semaine d'atelier pour les stagiaires FCDE (+ étudiants DNSPM musique trad) avec Camel Zekri
Wolfgang Mastnak master class de piano.(dispositif de formation Réalisation Artistique Accompagnée)

Master « Artiste des musiques traditionnelles »

4 FC et 2 FI

Mention arts de la scène et du spectacle vivant

Le nouveau cursus créé en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale a ouvert en septembre 2018. Cette formation diplômante qui s'adresse à tous les artistes de musiques traditionnelles est structurée autour d'un projet artistique que l'étudiant fait évoluer aux cours de stages et de résidences dans des structures culturelles. Elle inclut à la fois une dimension de création et une dimension de recherche.

Le parcours laisse une place importante :

- À l'acquisition d'une solide culture générale et à la découverte des principes fondamentaux des courants de pensée des sciences sociales (ethnologie, sociologie, histoire) ainsi que la maîtrise des outils développés dans ces disciplines,
- Au perfectionnement de la pratique artistique,
- À l'approfondissement de la connaissance des milieux du spectacle vivant et de la diffusion,
- À la conception de projets artistiques divers et variés,
- À mener des travaux de synthèse et de recherche.

Des évolutions sont déjà en œuvre pour performer la formation, en particulier, sur le volet création artistique en vue de créer davantage de liens entre les étudiants en Master et le monde professionnel ; nous sommes en contact avec la FAMDT, en vue de formaliser une convention. L'idée est de mettre en place un système vertueux donnant/donnant, la FAMDT pouvant se tenir au fait de cette formation unique en France de Master des Artistes traditionnelles et le Pont Supérieur pouvant garder un lien avec le monde spécifique des musiques traditionnelles de la production-diffusion.

À noter : dans le cadre du partenariat qui lie Le Pont Supérieur à DROM-Kba (Kreiz Breizh Akademi porté par DROM, centre de promotion et de transmission des cultures populaires de tradition orale et de la musique modale), nous envisageons la possibilité que les musiciens ayant bénéficié de la formation de la KBA (programme de formation professionnelle musicale destinée à des musiciens de niveau professionnel et permettant d'obtenir le titre de musicien des musiques modales de tradition savante et populaire), puissent bénéficier d'une reconnaissance de niveau artistique pour se présenter au master Artiste des Musiques traditionnelles. Ceci, en vue de les exonérer d'avoir à passer par le filtre de la commission artistique, qui donne un avis sur le niveau artistique des candidats qui n'ont pas de DNSPM, et qui précède les entretiens de recrutement en Master.

C – Rencontres artistiques, création, diffusion, partenariats

Opéra de Rennes
Sup 'en scène
Pornic classic
La Folle Journée
Ose le son
Repurposing Purcell

3 / De manière transversale : artistique, pédagogique et recherche

Le Pont Supérieur a intégré en tant qu'invité permanent le conseil de l'**Ecole Doctorale ALL** (Arts, lettres, langues) **de l'UBL**. La nouvelle directrice Anne Goarzin élue depuis septembre 2020 inscrira son action dans la continuité du travail collégial et rigoureux qui a été mené par le directeur Pierre-Henry Frangne avec les co-directeurs.trices des 6 universités pour affirmer la cohérence thématique et scientifique de l'ED Bretagne Loire. Parmi les jalons du travail accompli ces dernières années, citons : la création d'un label de thèse en recherche-crédation; la labellisation de formations disciplinaires (séminaires épistémologiques ou journées doctorales mobilisant plusieurs laboratoires) et de formations méthodologiques de qualité ; l'accent mis sur la mobilité et la valorisation de la recherche doctorale, en particulier avec la revue des doctorants lancée en 2018 *TranversAll*. Dans le cadre du projet 2022-27, la directrice souhaite travailler en concertation avec les établissements partenaires bretons et avec le futur Collège doctoral de Bretagne.

Un **groupe doctoral** rassemblant une dizaine de docteurs, intervenants au Pont Supérieur aussi bien en musique et en danse, a commencé à prendre forme à la rentrée 2019, mais cette dynamique a été interrompue par les confinements successifs du printemps puis de l'automne 2020 liés à la pandémie de Covid-19. La réunion inaugurale du Groupe Doctoral du Pont Supérieur du jeudi 26 septembre 2019. (voir compte-rendu)

La question de la recherche et de ses interactions avec les formations proposées au Pont Supérieur est un enjeu important pour notre établissement et pour l'évolution de l'enseignement supérieur culture. En ce sens il est pour nous essentiel de donner un cadre stimulant à cette instance. Nous souhaitons réfléchir sur les modalités de travail de ce groupe doctoral et ses évolutions au sein d'un **futur «conseil artistique et scientifique»** (instance nouvelle inscrite dans des statuts modifiés du Pont Supérieur qui seront soumis au vote des administratrices et administrateurs du Conseil d'administration le 3 décembre 2020).

En lien avec les modalités d'évaluation du HCERES pour les Universités et les orientations données par la nouvelle accréditation de l'établissement, le premier engagement du groupe portera sur les processus de fertilisations croisées entre recherche et formation et leurs déclinaisons dans les parcours de formation initiale et continue. L'implication des étudiants et des équipes de formateurs sera un fort enjeu des stratégies qui émergeront de la réflexion.

Dans un souci de consolidation de la démarche engagée, les activités du groupe doctoral sont rémunérées, ce qui nécessite de dégager sur les ressources propres du Pont Supérieur une ligne dédiée à la mission recherche.

Échanges internationaux du côté du département danse. Le partenariat amorcé avec le Québec il y a trois ans se renforce donnant lieu à la préfiguration d'une convention avec le CEGEP dont dépend l'école de danse de Québec (Un cégep est un établissement d'études supérieures public, sui generis et unique au Québec, qui, dans le système d'éducation québécois, suit les études secondaires et précède l'Université). Une amorce de relation avec le département danse de l'Université Concordia à Montréal a vu le jour en février 2020 avec l'accueil de cinq étudiantes du Pont Supérieur au sein du cursus de formation durant deux semaines. Le Pont Supérieur en partenariat avec deux universités de Buenos Aires (San Martin et la Plata) a été sélectionné dans le cadre du projet 2019-2021 « Innov'Art » mis en place par le ministère des affaires étrangères sur la thématique des liens entre danses traditionnelles, construction de l'identité et nouvelles technologies.

Les journées professionnelles *Transmettre et Treuzkas*, organisées alternativement chaque année (sauf en 2020 à cause des confinements – *Transmettre* qui aurait dû avoir lieu en 2020 en partenariat avec le théâtre universitaire à Nantes est reporté à ce stade en décembre 2021), ont vocation à se poursuivre. En novembre 2019, *Treuzkas#3* portait sur "le danseur et le musicien dans les musiques traditionnelles : sources communes, postures séparées". (voir programme)

Cette 3e édition de *Treuzkas* en partenariat avec le département musicologie de Rennes2 avait pour objectif d'interroger la dialectique musicien-danseur, en Bretagne mais aussi ailleurs en France, tant dans la pratique ou la création que dans la transmission :

- en explorant les représentations
- en questionnant les statuts professionnels des acteurs,
- en soulevant les problématiques liées au genre ou à la forme de sociabilité.

Les vidéos de la journée Treuzkas 2019 sont en ligne sur l'aire d'u. Pour accéder à la collection <https://www.lairedu.fr/collection/ssc/treuzkas-2019-le-danseur-et-le-musicien-dans-les-musiques-traditionnelles-sources-communes-postures-separees/>

Pour progresser en matière de valorisation des activités de recherche au sein du Pont Supérieur, une synthèse et traduction en anglais de cette journée a été effectuée. Elle est disponible sur le nouveau **un blog dédié à la recherche en musiques traditionnelles** : <https://www.musiquetraditionnelles-lps.com>

En effet, chaque année, ce sont entre 20 et 25 étudiants en musiques traditionnelles qui fréquentent l'établissement ; ceci sans compter les enseignants et intervenants qu'ils soient artistes (instrumentistes, chanteurs, conteurs, danseurs, ...), professeurs renommés de l'enseignement spécialisé, responsables d'associations ou chargés de mission, collecteurs ou chercheurs (musicologues, ethnomusicologues, sociologues, historiens, anthropologues, choréologues, épistémologues, ...). Il résulte de ces rencontres un foisonnement de projets, de réalisations mais aussi un véritablement bouillonnement au niveau de la recherche : la recherche artistique en tant que telle, d'une part, mais aussi la recherche sur les publics, les contextes de cette jeune esthétique, sans oublier des dimensions plus musicologiques, ethnologiques ou historiques, d'autre part. Un foisonnement qui demande à pouvoir être montré, diffusé et proposé largement, dans le but non seulement de constituer une vitrine mais aussi de pouvoir être discuté, réfuté, repris et commenté. Tout ce dont un chercheur a besoin pour avancer dans sa recherche.

4 / La formation professionnelle continue

A - Programme de formation 2019 modules courts en partenariat avec le CNFPT

50 stagiaires ont participé aux modules suivants :

- L'enfant, la musique et la danse. Pédagogie transversale à la musique et à la danse pour l'éveil et l'initiation (17 stagiaires)
- Promouvoir ses projets artistiques, pédagogiques (16 stagiaires)
- De la littérature à la composition chorégraphique. Un voyage dans les formes littéraires (17 stagiaires)

Le partenariat avec le CNFPT se poursuit avec la signature d'une convention triennale cadre 2019-2021. Celle-ci a pour objet de formaliser les axes, les objectifs et les modalités de la collaboration entre les parties afin d'accompagner les professionnels du spectacle vivant dans le développement de leurs compétences. Elle a pour objectif, notamment, de faciliter la construction et la promotion d'une offre de formation et d'actions conjointes et d'en permettre la mise en oeuvre en mixant les publics, agents de la fonction publique et salariés du secteur privé.

B – Certification qualité

Le Pont Supérieur est datadocké depuis août 2017.

Une réforme de la formation continue (apprentissage, assurance chômage et formation professionnelle) mise en place au printemps 2019 vise à sécuriser les parcours professionnels pour prévenir et lutter contre le chômage. Elle se poursuit par une certification qualité, référent national, obligatoire.

La certification qualité s'applique aux organismes de formation intervenant sur des fonds publics ou mutualisés et entrera en vigueur à partir de janvier 2022. Elle sera délivrée après audit par un organisme certificateur accrédité par le Cofrac. Cette procédure marque une rupture ; il ne suffira plus de se déclarer conforme mais de le démontrer en fournissant des éléments de preuve. Cette procédure se déroulera en trois étapes dans le courant de l'année 2021 : audit initial (sur site), audit de surveillance et audit de renouvellement avant l'échéance de trois ans (durée de validité de la certification)

Cette certification engendre un coût et, au regard des premiers devis reçus par les organismes certificateurs.

BILAN D'ACTIVITES 2019 FORMATION CONTINUE ET PROFESSIONNALISATION

Actions ou formations	Durée formation	Nb de candidats	Nb de stagiaires	Nb de livret 2 jury VAE	Partenariat
MUSIQUE					
FCDE 18/20 FCDE 20/22	post VAE	950 h sur 2 ans	28	14 13	
FIDE 20/21 DNSPM		375 h 330h	1 3	1 3	
MASTER 18/20 MASTER 20/22		999 h sur 2 ans	15	4 + 2FI 8 + 2FI	
DE par VAE	Livret 1 Accompagnement	23 h	91	27	48
Modules FC musique					
modules FI DNSPM ouverts					
<i>Écriture</i> <i>La Fonderie</i> module FC DE	20 h 30h	1 2	1 2		
	18 h				
Total musique 2019			97	53	
Total musique 2020			43	23	48